



**PRÉFET
DE LA MARTINIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R02-2021-213

PUBLIÉ LE 12 AOÛT 2021

Sommaire

Agence Régionale de la Santé / Direction de la mission régionale d'inspection, de contrôle et d'audit

R02-2021-08-05-00001 - Décision 2021-31 du 05-08-21 portant délégation de signature du DGARS au sein de la DOSA (15 pages) Page 3

Agence Régionale de la Santé / Secrétariat Général

R02-2021-08-05-00002 - Décision 2021-32 du 05-08-21, portant modification de l'annexe des décisions n° ARS 2020-039 - et ARS 2020-067, portant délégation de signatures du DGARS au sein du Secrétariat Général et de la Santé Publique. (14 pages) Page 19

DEAL / service SLVD

R02-2021-08-10-00002 - ARRÊTÉ DELEGATION SIGNATURE POUR LES PROGRAMMES DE RENOUVELLEMENT URBAIN (2 pages) Page 34

DEAL / SREC

R02-2021-07-09-00006 - AP du 9 juillet 2021 désignant les membres siégeant à la sous-commission départementale pour l'accessibilité aux personnes handicapées (SCDA) de la Martinique. (3 pages) Page 37

R02-2021-07-09-00005 - AP du 9 juillet 2021 portant modification de la sous-commission départementale pour l'accessibilité aux personnes handicapées (SCDA) de la Martinique. (3 pages) Page 41

Agence Régionale de la Santé

R02-2021-08-05-00001

Décision 2021-31 du 05-08-21 portant délégation
de signature du DGARS au sein de la DOSA

Décision N° ARS 2021 – 31 du 5 aout 2021
Portant délégations de signature
Du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de la Martinique
Au sein de la Direction de l'Offre de Soins et de l'Autonomie (DOSA)

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de la Martinique,

Vu le code de la santé publique, notamment l'article L 1432-2 ;

Vu le code de l'action sociale et des familles ;

Vu le code de la sécurité sociale ;

Vu le code du travail ;

Vu le code de la défense ;

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Vu le décret n° 97-34 du 15 janvier 1997 relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles modifié ;

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé ;

Vu le décret n° 2010-339 du 31 mars 2010 relatif au régime financier des Agences Régionales de Santé ;

Vu le décret n° 2010-344 du 31 mars 2010 tirant les conséquences, au niveau réglementaire, de l'intervention de la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Vu le décret du 19 décembre 2018 portant nomination de Monsieur Jérôme VIGUIER en qualité de Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de la Martinique, à compter du 15 janvier 2019 ;

Vu le protocole organisant les modalités de coopération dans la zone entre le Préfet de Zone et le Directeur Général de l'ARS de Zone du 18 Janvier 2013 ;

Vu le protocole organisant les modalités de coopération en Martinique entre le Préfet et le Directeur Général de l'ARS de la Martinique du 12 Mars 2013 ;

Siège
Centre d'Affaires « AGORA »
CS 80656
97263 FORT DE FRANCE CEDEX
Tél : 05.96.39.42.43 (standard accueil)

Vu l'arrêté préfectoral du 24 février 2020 portant délégation de signature à Monsieur Jérôme VIGUIER, Directeur général de l'agence régionale de santé de la Martinique ;

Vu la décision n° 2016-65 du 28 octobre 2016 portant nomination de Monsieur Olivier COUDIN en qualité de Directeur Général Adjoint de l'Agence Régionale de Santé de la Martinique ;

Vu la décision n° ARS 2020 – 013 du 18 mai 2020 modifiant la décision n° ARS - 007 du 19 mars 2020 portant délégation de signatures au sein de l'Agence Régionale de Santé de la Martinique en l'absence du Dr Jérôme VIGUIER, Directeur Général ;

Vu la décision n° ARS 2020 – 019 du 18 mai 2020 portant nomination de **Monsieur Fabien LALEU** en qualité de Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie (DOSA);

Vu la décision n° ARS – 037 du 5 août 2020 portant nomination de **Madame Fatiha NEHAL** en qualité de Directrice Déléguée à l'Offre de Soins (DDOS) ;

Vu la décision n° ARS – 030 du 4 août 2021 portant nomination de **Madame Vanessa BOUBON** en date du 01 août 2021 en qualité de Directrice Déléguée à l'Autonomie (DDA);

Vu la note de service ARS/DRH-2020-3034 du 18 mai 2020 relative à la nouvelle organisation de l'agence,

Décide :

Article 1 : Délégation de signature est donnée à l'effet de signer les décisions et correspondances pour l'exercice des missions entrant dans son champ de compétence à **l'exception des matières visées à l'article 2** de la présente décision à :

Monsieur Fabien LALEU, nommé en qualité de Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie pour ce qui concerne les décisions et correspondances relatives à :

- la mise en œuvre des orientations régionales dans le champ de l'offre de soins (hospitalière et de premier recours) et de l'autonomie ;
- l'accompagnement de la transformation de l'offre de santé ;
 - l'amélioration du parcours des patients et des personnes accompagnées en favorisant la transversalité au sein du secteur de la santé, tout en répondant aux enjeux de qualité, d'efficacité, d'innovation et de prévention.

Siège
Centre d'Affaires « AGORA »
CS 80656
97263 FORT DE FRANCE CEDEX
Tél : 05.96.39.42.43 (standard accueil)

Délégation de signature est également donnée à :

Madame **Vanessa BOUBON**, Directrice Déléguée à l'Autonomie (DDA) et Adjointe au Directeur de l'offre de soins et de l'autonomie, pour l'ensemble des attributions de la direction déléguée à l'autonomie.

Madame **Fatiha NEHAL**, Directrice Déléguée à l'Offre de Soins (DDOS) et Adjointe au Directeur de l'offre de soins et de l'autonomie, pour l'ensemble des attributions de la direction déléguée à l'offre de soins.

Article 2 : **Sont exclus** de la présente délégation, quelle que soit la matière concernée :

- tous les actes administratifs ou décisions de nature à :
 - impacter les relations politiques ou la stratégie de l'ARS ;
 - modifier les effectifs de l'ARS, ayant un impact ou non sur la masse salariale.
- les correspondances :
 - aux ministres, cabinets ministériels, aux directeurs de l'administration centrale, directeurs de la CNSA, au conseil national de pilotage des ARS et à son secrétariat exécutif, aux organismes nationaux d'assurance maladie ;
 - aux préfets ;
 - aux parlementaires, au président de la Collectivité Territoriale de Martinique ;
 - entrant dans un cadre contentieux engageant la responsabilité de l'Agence ;
 - de saisine de la chambre régionale des comptes et échanges avec celle-ci ;
 - aux autorités judiciaires.

Sont exclus de la présente délégation, pour tout acte et décision créateurs de droit, les matières suivantes relatives à **la gouvernance et stratégie de l'ARS** :

- la composition de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie, des commissions de coordination prévues à l'article L. 1432-1 du code de la santé publique (CSP) et des conférences de territoires ;
- l'arrêté du projet régional de santé mentionné à l'article L. 1434-1 du CSP.

Siège
Centre d'Affaires « AGORA »
CS 80656
97263 FORT DE FRANCE CEDEX
Tél : 05.96.39.42.43 (standard accueil)

Sont exclus de la présente délégation, les matières suivantes relatives à la santé publique, à l'organisation de l'offre de soins et médico-sociale, à l'inspection-contrôles :

- les interdictions de distribution d'eaux destinées à la consommation humaine à l'exclusion des eaux minérales naturelles ;
- l'inhabitabilité d'un ilot ou l'insalubrité d'un logement ;
- les créations d'établissements de santé et structures médico-sociales ;
- le placement des établissements publics de santé et établissements médico-sociaux sous administration provisoire ;
- les coopérations entre établissements de santé et toutes opérations de restructuration, de regroupement de moyens pouvant impacter l'offre de soins ;
- la suspension d'exercice de professionnels de santé ;
- l'ouverture de pharmacies mutualistes ;
- les autorisations, refus d'autorisation, suspensions et retraits d'autorisations, transfert pour les officines de pharmacie, les pharmacies à usage intérieur d'établissements de santé et les laboratoires d'analyse ;
- la composition du Conseil de Surveillance des établissements publics de santé ;
- les décisions du DGARS suite à une inspection ou à un contrôle.

Article 3 : Délégation de signature est donnée aux intéressés à l'effet de signer les actes d'ordonnancement des dépenses de l'ARS, pour les comptes des Budgets, Principal et Annexe – Fonds d'Intervention Régional (BA-FIR), dans la limite des plafonds prévus à l'annexe jointe à la présente décision.

Article 4 : La décision ARS 2020 –41 du 19 août 2020, portant délégations de signature du Directeur Général de l'ARS de Martinique au sein de la direction de l'offre de soins et de l'autonomie est abrogée.

Article 5 : La présente décision et son annexe seront notifiées aux intéressés et publiées au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Martinique.

Fort-de-France, le **5 AOUT 2021**

Le Directeur Général
de l'Agence Régionale de Santé
de Martinique,


Dr. Jérôme VIGUIER

Voies et délais de recours :

La présente décision peut être contestée devant la juridiction administrative territorialement compétente dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Siège

Centre d'Affaires « AGORA »
CS 80656
97263 FORT DE FRANCE CEDEX
Tél : 05.96.39.42.43 (standard accueil)

Annexe aux Décisions de délégations de signatures n° 2020-039 du 19 août 2020 , 2020-067 du 1er décembre 2020 et 2021-031 du 5 août 2021

BUDGET PRINCIPAL

Destinations	libellés	Nature de la pièce	Ordonnateurs	Montants plafonds de la délégation de signature
Toutes destinations	Tous libellés	Autorisation d'engagement découlant d'un marché, convention ou contrat	En cas d'empêchement ou d'absence du DGARS, Olivier COUDIN, DGA. En l'absence simultanée du DGARS et du DGA, Laetitia KULIS, Secrétaire Générale. En l'absence simultanée du DGARS, du DGA et de la Secrétaire Générale, Laurence DELUGE, Directrice de Cabinet.	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou contrat ou convention annuelle ou pluriannuelle		
		Attestation de service fait - ordre de paiement		
BP1-MS-SPL	Masse salariale sous plafond	Autorisation d'engagement découlant d'un marché, convention ou contrat	Laetitia KULIS En cas d'absence: Adolphe HONGOIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou contrat ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence: Adolphe HONGOIS	Pas de plafond
BP2-MS-HPL	Masse salariale hors plafond	Autorisation d'engagement découlant d'un marché, convention ou contrat	Laetitia KULIS En cas d'absence: Adolphe HONGOIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou contrat ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence: Adolphe HONGOIS	Pas de plafond
BP3-MS-AUT	Autres dépenses de personnel	Autorisation d'engagement découlant d'un marché, convention ou contrat	Laetitia KULIS En cas d'absence: Adolphe HONGOIS ou Muriel GAUZENTE	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou contrat ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence: Adolphe HONGOIS ou Muriel GAUZENTE	Pas de plafond
BP4-STRUCT	Frais de structure	Autorisation d'engagement découlant d'un marché, convention ou contrat	Laetitia KULIS En cas d'absence: Muriel GAUZENTE	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou contrat ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS En cas d'absence: Muriel GAUZENTE	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence: Muriel GAUZENTE	Pas de plafond
BP5-IMMOB	Immobilier	Autorisation d'engagement découlant d'un marché, convention ou contrat	Laetitia KULIS En cas d'absence: Muriel GAUZENTE	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou contrat ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS En cas d'absence: Muriel GAUZENTE	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence: Muriel GAUZENTE	Pas de plafond
BP6-INFORM	Réseaux, télécommunication et informatique	Autorisation d'engagement découlant d'un marché, convention ou contrat	Laetitia KULIS En cas d'absence: Muriel GAUZENTE	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou contrat ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS En cas d'absence: Muriel GAUZENTE	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence: Muriel GAUZENTE	Pas de plafond
BP7-SANTE	Santé publique hors FIR	Autorisation d'engagement découlant d'un marché, convention ou contrat	Laetitia KULIS Jacques ROSINE En cas d'absence: Muriel GAUZENTE ou Marie-Françoise EMONIDE ou Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou contrat ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS Jacques ROSINE	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS Jacques ROSINE En cas d'absence: Muriel GAUZENTE ou Marie-Françoise EMONIDE ou Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
BP8-MEDSOC et BP9-HABI	Médico-social hors FIR	Autorisation d'engagement découlant d'un marché, convention ou contrat	Laetitia KULIS Fabien LALEU En cas d'absence: Muriel GAUZENTE ou Vanessa BOUBON	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou contrat ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS Fabien LALEU	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS Fabien LALEU En cas d'absence: Muriel GAUZENTE ou Vanessa BOUBON	Pas de plafond



Le Directeur Général de
l'Agence Régionale de Santé
de Martinique

Docteur Jérôme VIGUIER

Annexe aux Décisions de délégations de signatures n° 2020-039 du 19 août 2020, 2020-067 du 1er décembre 2020 et 2021-031 du 5 août 2021

BUDGET ANNEXE - Fonds d'Intervention Régional (FIR)

Destinations	libellés	Nature de la pièce	Enveloppe Fonctionnement et d'Intervention	Montants plafonds de la délégation de signature
Toutes destinations	Tous libellés	Autorisation d'engagement	En cas d'empêchement ou d'absence du DGARS, Olivier COUDIN, DGA. En l'absence simultanée du DGARS et du DGA, Laetitia KULIS, Secrétaire Générale. En l'absence simultanée du DGARS, du DGA et de la	Pas de plafond
		Attestation de service fait - ordre de paiement		
Destinations	libellés	Nature de la pièce	Enveloppe Fonctionnement	Montants plafonds de la délégation de signature
Toutes destinations	Tous libellés	Autorisation d'engagement découlant d'un marché, convention ou contrat	Laetitia KULIS En cas d'absence: Muriel GAUZENTE	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou contrat ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS En cas d'absence: Muriel GAUZENTE	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence: Muriel GAUZENTE	Pas de plafond
Destinations	libellés	Nature de la pièce	Enveloppe d'Intervention	Montants plafonds de la délégation de signature
BA DEMOCRATIE SANITAIRE				
Destinations de la Mission 5	Toute action visant à améliorer la prise en charge des attentes et des besoins des usagers	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
BA MEDICO-SOCIAL				
Destinations de la mission 1-5 et missions de niveau 3 correspondantes	Actions de prévention des traumatismes, des handicaps et de la perte d'autonomie	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destinations de la mission 1-7 et missions de niveau 3 correspondantes	Autres - Mission 1 (Médico-Social)	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destinations de la mission 2-4 et missions de niveau 3 correspondantes	Actions visant à améliorer la qualité et la sécurité des soins et des prises en charge de l'offre médicosociale	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destination - MI2-7-3	DAC - MAIA	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD / Vanessa BOUBON	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD / Vanessa BOUBON	Pas de plafond

Destinations	libellés	Nature de la pièce	Enveloppe d'Intervention	Montants plafonds de la délégation de signature
BA MEDICO-SOCIAL (suite)				
Destinations de la mission 2-9 et missions de niveau 3 correspondantes	Autres - Mission 2 (Médico-sociale)	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destinations de la mission 4-7 et missions de niveau 3 correspondantes	Efficience des structures médico-sociales et amélioration des conditions de travail	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destinations de la mission 4-9 et missions de niveau 3 correspondantes	Autres - Mission 4 (Médico-sociale)	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD / Vanessa BOUBON	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD / Vanessa BOUBON	Pas de plafond
BA PREVENTION				
Destinations de la mission 1-1 et missions de niveau 3 correspondantes	Actions de pilotage régional et de soutien dans le domaine de la prévention et de l'observation en santé, de l'évaluation des programmes de santé et de la diffusion des bonnes pratiques	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Jacques ROSINE En cas d'absence : Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Jacques ROSINE	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Jacques ROSINE En cas d'absence : Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
Destination - MI1-1-1	Actions de pilotage de la santé publique	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS En cas d'absence : Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence : Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
Destination - MI1-1-4	Evaluation, expertises, études et recherches	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD / Vanessa BOUBON	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD / Vanessa BOUBON	Pas de plafond
Destination - MI1-1-6	Contrats locaux de santé (CLS)	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS En cas d'absence : Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence : Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
Destinations de la mission 1-2 et missions de niveau 3 correspondantes	Actions en matière de promotion et éducation à la santé	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Jacques ROSINE En cas d'absence : Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Jacques ROSINE	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Jacques ROSINE En cas d'absence : Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond

Destinations	libellés	Nature de la pièce	Enveloppe d'Intervention	Montants plafonds de la délégation de signature
BA PREVENTION (suite)				
Destination - MI1-2-9	Cancers: structures assurant la gestion des dépistages organisés des cancers	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS En cas d'absence : Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait	Laetitia KULIS En cas d'absence : Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
		Ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence : Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
Destination - MI1-2-10	Cancers: financement des autres activités	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS En cas d'absence : Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence : Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
Destination - MI1-2-12	Promotion de la santé mentale	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destination - MI1-2-16	Prévention des autres maladies chroniques	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS En cas d'absence : Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence : Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
Destination - MI1-2-18	Prévention des risques liés à l'environnement : protection des eaux	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS En cas d'absence : Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence : Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
Destination - MI1-2-19	Prévention des risques liés à l'environnement : autres risques, dont environnement extérieur	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS En cas d'absence : Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence : Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
Destination - MI1-2-21	Promotion de la santé des populations en difficulté et lutte contre les inégalités de santé	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS En cas d'absence : Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence : Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
Destination - MI1-2-22	Périnatalité et petite enfance	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS En cas d'absence : Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence : Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond

Destinations	libellés	Nature de la pièce	Enveloppe d'Intervention	Montants plafonds de la délégation de signature
BA PREVENTION (suite)				
Destination - MI1-2-25	Expérimentation jeune en souffrance psychique	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destination - MI1-2-29	Actions de lutte contre les addictions (hors fonds de lutte contre les addictions)	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destination - MI1-2-32	Prise en charge du psychotraumatisme	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destinations de la mission 1-3 et missions de niveau 3 correspondantes	Actions destinées à assurer le dépistage et le diagnostic de maladies transmissibles	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Jacques ROSINE En cas d'absence : Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Jacques ROSINE	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Jacques ROSINE En cas d'absence : Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
Destination - MI1-3-3	SIDA, IST et hépatites: financement des autres activités	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS En cas d'absence : Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence : Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
Destination - MI1-4	Actions mises en oeuvre dans le cadre de la prévention et de la gestion des situations sanitaires exceptionnelles	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS Fabien LALEU Jacques ROSINE En cas d'absence : Julie CALVET-COIFFARD / Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL / Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS Fabien LALEU Jacques ROSINE	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS Fabien LALEU Jacques ROSINE En cas d'absence : Julie CALVET-COIFFARD / Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL / Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
Destination - MI1-6	Autres Mission1 Prévention	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Jacques ROSINE En cas d'absence : Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Jacques ROSINE	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Jacques ROSINE En cas d'absence : Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond

Destinations	libellés	Nature de la pièce	Enveloppe d'Intervention	Montants plafonds de la délégation de signature
BA PREVENTION (suite)				
Destination - MI1-8	COVID-19	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Jacques ROSINE Fabien LALEU En cas d'absence : Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME / Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Jacques ROSINE Fabien LALEU	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Jacques ROSINE Fabien LALEU En cas d'absence : Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME / Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destinations de la mission 1-9 et missions de niveau 3 correspondantes	COVID-19 : Dispositif TAP et Vaccination	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Jacques ROSINE En cas d'absence : Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Jacques ROSINE	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Jacques ROSINE En cas d'absence : Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
BA SANITAIRE				
Destinations de la mission 2-1 et missions de niveau 3 correspondantes	Développement des parcours de santé coordonnés et des nouveaux modes d'exercice	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destination - MI2-1-1	Télémédecine	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
Destination - MI2-1-2	Télémédecine - expérimentations article 36 LFSS 2014- actes (protégé)	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
Destination - MI2-1-3	Télémédecine - expérimentation article 36 LFSS 2014 (protégé)	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
Destination - MI2-1-4	Coordination des parcours de soins en cacérologie - volet libéraux	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
Destination - MI2-1-11	Services numériques d'appui à la coordination polyvalente	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond

Destinations	libellés	Nature de la pièce	Enveloppe d'Intervention	Montants plafonds de la délégation de signature
BA SANITAIRE (suite)				
Destination – MI2-1-13	Organisations innovantes	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
Destination – MI2-1-14	Parcours global post traitement aigu d'un cancer	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
Destinations de la mission 2-2 et missions de niveau 3 correspondantes	Réseaux de santé mentionnés au L.6321-1	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
Destinations de la mission 2-3 et missions de niveau 3 correspondantes	Actions visant à améliorer la qualité et la sécurité des soins et des prises en charge de l'offre sanitaire	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destination – MI2-3-19	PNSP : Structures régionales d'appui à la qualité et la sécurité des soins	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Jacques ROSINE En cas d'absence : Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Jacques ROSINE	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Jacques ROSINE En cas d'absence : Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
Destinations de la mission 2-5 et missions de niveau 3 correspondantes	Actions favorisant un exercice pluridisciplinaire et regroupé des professionnels de santé	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destination - MI2-6	Actions des centres périnataux de proximité mentionnés à l'article R.6123-50	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destinations de la mission 2-7 et missions de niveau 3 correspondantes	Dispositifs d'appui à la coordination de parcours de santé complexes et dispositifs connexes	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond

Destinations	libellés	Nature de la pièce	Enveloppe d'Intervention	Montants plafonds de la délégation de signature
BA SANITAIRE (suite)				
Destinations de la mission 2-8 et missions de niveau 3 correspondantes	Autres - Mission 2 (sanitaire)	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD / Vanessa BOUBON	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD / Vanessa BOUBON	Pas de plafond
Destinations de la mission 3-1 et missions de niveau 3 correspondantes	Rémunérations forfaitaires versées en application de l'article R.6315-6 aux médecins qui participent à la permanence des soins	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destinations de la mission 3-2 et missions de niveau 3 correspondantes	Actions maisons médicales de garde	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destinations de la mission 3-3 et missions de niveau 3 correspondantes	Permanence des soins en établissement de santé mentionnée au 1° de l'article L.6112-1, conformément aux dispositions de l'article R.6112-28	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destinations de la mission 3-4 et missions de niveau 3 correspondantes	Actions favorisant une meilleure répartition géographique des professionnels de santé	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destination - MI3-4-2	Exercices regroupés en centres de santé	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Jacques ROSINE En cas d'absence : Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Jacques ROSINE	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Jacques ROSINE En cas d'absence : Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
Destination - MI3-5	Autres Mission3 Sanitaire	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD / Vanessa BOUBON	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD / Vanessa BOUBON	Pas de plafond
Destination - MI3-6	SEGUR - Accompagnement ouverture temporaire de lits à la demande	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond

Destinations	libellés	Nature de la pièce	Enveloppe d'intervention	Montants plafonds de la délégation de signature
BA SANITAIRE (suite)				
Destination - MI3-7	Services d'accès aux soins (SAS)	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destinations de la mission 4-1 et missions de niveau 3 correspondantes	Frais de conseil, de pilotage et d'accompagnement de la mise en oeuvre des actions visant à améliorer la performance des structures sanitaires	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destination - MI4-1-1	Frais de conseil, de pilotage et d'accompagnement de la mise en oeuvre des actions visant à améliorer la performance des structures sanitaires	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
Destination - MI4-1-8	Autres projets d'amélioration de la performance	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
Destinations de la mission 4-2 et missions de niveau 3 correspondantes	Opérations de modernisation, d'adaptation et de restructuration des établissements ou de leurs groupements	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destination - MI4-2-9	Promotion des biosimilaires	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
Destination - MI4-2-10	Intéressement CAQES	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
Destinations de la mission 4-3 et missions de niveau 3 correspondantes	Actions permettant la mutualisation des moyens de plusieurs ou de la totalité des professionnels et structures sanitaires de la région	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond

Destinations	libellés	Nature de la pièce	Enveloppe d'intervention	Montants plafonds de la délégation de signature
BA SANITAIRE (suite)				
Destinations de la mission 4-4 et missions de niveau 3 correspondantes	Contrats locaux d'amélioration des conditions de travail	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destinations de la mission 4-5 et missions de niveau 3 correspondantes	Actions visant à l'efficacité dans les structures sanitaires spécialement en gestion prévisionnelle des métiers, emplois et compétences	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destinations de la mission 4-6 et missions de niveau 3 correspondantes	Aides individuelles, prestations et compléments de rémunération destinés à favoriser la mobilité et l'adaptation des personnels des structures engagées dans des opérations de modernisation et de	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destinations de la mission 4-8 et missions de niveau 3 correspondantes	Autres Mission4 Sanitaire	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destinations de la mission 4-10 et missions de niveau 3 correspondantes	Autre - Aide en trésorerie	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond

BUDGET ANNEXE - Plan d'Aide à l'Investissement (PAI)

Destinations	libellés	Nature de la pièce	Enveloppe d'Intervention	Montants plafonds de la délégation de signature
Destination BA-PAIA	PAI Personnes Agées	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destination BA-PAIH	PAI Personnes Handicapées	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destination BA-PAIE	PAI ESMS numériques	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD / Vanessa BOUBON	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD / Vanessa BOUBON	Pas de plafond



Le Directeur Général de
l'Agence Régionale de Santé
de Martinique

Docteur Jérôme VIGUIER

Agence Régionale de la Santé

R02-2021-08-05-00002

Décision 2021-32 du 05-08-21, portant modification de l'annexe des décisions n° ARS 2020-039 - et ARS 2020-067, portant délégation de signatures du DGARS au sein du Secrétariat Général et de la Santé Publique.

Décision N° ARS 2021 – 32 du 5 Août 2021

Portant modification de l'annexe des décisions n° ARS 2020-039 et ARS 2020-067

Portant délégation de signatures du

Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de la Martinique
au sein du Secrétariat Général et de la Direction de la Santé Publique

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de la Martinique,

Vu le code de la santé publique, notamment l'article L 1432-2 ;

Vu le code de l'action sociale et des familles ;

Vu le code de la sécurité sociale ;

Vu le code du travail ;

Vu le code de la défense ;

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Vu le décret n° 97-34 du 15 janvier 1997 relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles modifié ;

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé ;

Vu le décret n° 2010-339 du 31 mars 2010 relatif au régime financier des Agences Régionales de Santé;

Vu le décret n° 2010-344 du 31 mars 2010 tirant les conséquences, au niveau réglementaire, de l'intervention de la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Vu le décret du 19 décembre 2018 portant nomination de Monsieur Jérôme VIGUIER en qualité de Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de la Martinique, à compter du 15 janvier 2019 ;

Vu le protocole organisant les modalités de coopération dans la zone entre le Préfet de Zone et le Directeur Général de l'ARS de Zone du 18 Janvier 2013 ;

Vu le protocole organisant les modalités de coopération en Martinique entre le Préfet et le Directeur Général de l'ARS de la Martinique du 12 Mars 2013 ;

Siège
Centre d'Affaires « AGORA »
CS 80656
97263 FORT DE FRANCE CEDEX
Tél : 05.96.39.42.43 (standard accueil)

Vu l'arrêté préfectoral du 24 février 2020 portant délégation de signature à Monsieur Jérôme VIGUIER, Directeur général de l'agence régionale de santé de la Martinique ;

Vu la décision n° 2016-65 du 28 octobre 2016 portant nomination de Monsieur Olivier COUDIN en qualité de Directeur Général Adjoint de l'Agence Régionale de Santé de la Martinique ;

Vu la décision n° ARS – 013 du 18 mai 2020 modifiant la décision ARS – 007 du 19 mars 2020 portant délégation de signatures au sein de l'Agence Régionale de Santé de la Martinique en l'absence du Dr Jérôme VIGUIER, Directeur Général ;

Vu la décision n° 2020 - 039 du 19 août 2020 portant délégations de signature du Directeur Général de l'ARS Martinique au sein du Secrétariat Général;

Vu la décision n° 2020 – 067 du 1^{er} décembre 2020 portant délégations de signature du Directeur Général de l'ARS Martinique au sein de la Direction de la Santé Publique ;

Vu la décision n° 2021 – 31 du 5 août 2021 portant délégations de signature du Directeur Général de l'ARS Martinique au sein de la Direction de l'Offre de Soins et de l'Autonomie ;

Décide :

Article 1 : La décision n° ARS 2020 – 041 du 19 août 2020 portant délégations de signature du Directeur Général de l'ARS Martinique au sein de la Direction de l'Offre de Soins et de l'Autonomie est abrogée.

Article 2 : La décision n° ARS 2020 – 068 du 7 décembre 2020 portant modification de l'annexe des décisions n° ARS 2020 – 039 et ARS – 041 portant délégations de signatures du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de la Martinique au sein du Secrétariat Général et de la Direction de l'Offre de Soins et de l'Autonomie est abrogée.

Article 3 : L'annexe aux décisions n° 2020 – 039 du 19 août 2020 et n° 2020 – 067 du 1^{er} décembre 2020 susvisées est abrogée.

Article 4 : L'annexe citée à l'article 3 de la présente décision est remplacée par l'annexe de la décision n° 2021 – 31 du 5 août 2021 portant délégations de signature du Directeur Général de l'ARS Martinique au sein de la Direction de l'Offre de Soins et de l'Autonomie susvisée.

Siège
Centre d'Affaires « AGORA »
CS 80656
97263 FORT DE FRANCE CEDEX
Tél : 05.96.39.42.43 (standard accueil)

Article 5 : L'annexe aux décisions n° 2020 – 039 du 19 aout 2020, n° 2020 – 067 du 1^{er} décembre 2020 et n° 2021 – 31 du 5 aout 2021 est jointe à la présente décision.

Article 6 : La présente décision et son annexe seront notifiées aux intéressés et publiées au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Martinique.

Fort-de-France, le **05 AOUT 2021**

Le Directeur Général
de l'Agence Régionale de Santé
de Martinique,

Dr. Jérôme VIGUIER



Le Directeur Général de
l'Agence Régionale de Santé
de Martinique

Docteur Jérôme VIGUIER

Voies et délais de recours :

La présente décision peut être contestée devant la juridiction administrative territorialement compétente dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Siège

Centre d'Affaires « AGORA »
CS 80656
97263 FORT DE FRANCE CEDEX
Tél : 05.96.39.42.43 (standard accueil)

Annexe aux Décisions de délégations de signatures n° 2020-039 du 19 aout 2020 , 2020-067 du 1er décembre 2020 et 2021-031 du 5 aout 2021

BUDGET PRINCIPAL

Destinations	libellés	Nature de la pièce	Ordonnateurs	Montants plafonds de la délégation de signature
Toutes destinations	Tous libellés	Autorisation d'engagement découlant d'un marché, convention ou contrat	En cas d'empêchement ou d'absence du DGARS, Olivier COUDIN, DGA. En l'absence simultanée du DGARS et du DGA, Laetitia KULIS, Secrétaire Générale. En l'absence simultanée du DGARS, du DGA et de la Secrétaire Générale, Laurence DELUGE, Directrice de Cabinet.	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou contrat ou convention annuelle ou pluriannuelle		
		Attestation de service fait - ordre de paiement		
BP1-MS-SPL	Masse salariale sous plafond	Autorisation d'engagement découlant d'un marché, convention ou contrat	Laetitia KULIS En cas d'absence: Adolphe HONGOIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou contrat ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence: Adolphe HONGOIS	Pas de plafond
BP2-MS-HPL	Masse salariale hors plafond	Autorisation d'engagement découlant d'un marché, convention ou contrat	Laetitia KULIS En cas d'absence: Adolphe HONGOIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou contrat ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence: Adolphe HONGOIS	Pas de plafond
BP3-MS-AUT	Autres dépenses de personnel	Autorisation d'engagement découlant d'un marché, convention ou contrat	Laetitia KULIS En cas d'absence: Adolphe HONGOIS ou Muriel GAUZENTE	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou contrat ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence: Adolphe HONGOIS ou Muriel GAUZENTE	Pas de plafond
BP4-STRUCT	Frais de structure	Autorisation d'engagement découlant d'un marché, convention ou contrat	Laetitia KULIS En cas d'absence: Muriel GAUZENTE	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou contrat ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS En cas d'absence: Muriel GAUZENTE	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence: Muriel GAUZENTE	Pas de plafond
BP5-IMMOB	Immobilier	Autorisation d'engagement découlant d'un marché, convention ou contrat	Laetitia KULIS En cas d'absence: Muriel GAUZENTE	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou contrat ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS En cas d'absence: Muriel GAUZENTE	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence: Muriel GAUZENTE	Pas de plafond
BP6-INFORM	Réseaux, télécommunication et informatique	Autorisation d'engagement découlant d'un marché, convention ou contrat	Laetitia KULIS En cas d'absence: Muriel GAUZENTE	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou contrat ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS En cas d'absence: Muriel GAUZENTE	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence: Muriel GAUZENTE	Pas de plafond
BP7-SANTE	Santé publique hors FIR	Autorisation d'engagement découlant d'un marché, convention ou contrat	Laetitia KULIS Jacques ROSINE En cas d'absence: Muriel GAUZENTE ou Marie-Françoise EMONIDE ou Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou contrat ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS Jacques ROSINE	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS Jacques ROSINE En cas d'absence: Muriel GAUZENTE ou Marie-Françoise EMONIDE ou Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
BP8-MEDSOC et BP9-HABI	Médico-social hors FIR	Autorisation d'engagement découlant d'un marché, convention ou contrat	Laetitia KULIS Fabien LALEU En cas d'absence: Muriel GAUZENTE ou Vanessa BOUBON	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou contrat ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS Fabien LALEU	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS Fabien LALEU En cas d'absence: Muriel GAUZENTE ou Vanessa BOUBON	Pas de plafond



Le Directeur Général de
l'Agence Régionale de Santé
de Martinique

Docteur Jérôme VIGUIER

Annexe aux Décisions de délégations de signatures n° 2020-039 du 19 août 2020, 2020-067 du 1er décembre 2020 et 2021-031 du 5 août 2021

BUDGET ANNEXE - Fonds d'Intervention Régional (FIR)

Destinations	libellés	Nature de la pièce	Enveloppe Fonctionnement et d'Intervention	Montants plafonds de la délégation de signature
Toutes destinations	Tous libellés	Autorisation d'engagement	En cas d'empêchement ou d'absence du DGARS, Olivier COUDIN, DGA. En l'absence simultanée du DGARS et du DGA, Laetitia KULIS, Secrétaire Générale. En l'absence simultanée du DGARS, du DGA et de la	Pas de plafond
		Attestation de service fait - ordre de paiement		

Destinations	libellés	Nature de la pièce	Enveloppe Fonctionnement	Montants plafonds de la délégation de signature
Toutes destinations	Tous libellés	Autorisation d'engagement découlant d'un marché, convention ou contrat	Laetitia KULIS En cas d'absence: Muriel GAUZENTE	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou contrat ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS En cas d'absence: Muriel GAUZENTE	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence: Muriel GAUZENTE	Pas de plafond

Destinations	libellés	Nature de la pièce	Enveloppe d'Intervention	Montants plafonds de la délégation de signature
--------------	----------	--------------------	--------------------------	---

BA DEMOCRATIE SANITAIRE

Destinations de la Mission 5	Toute action visant à améliorer la prise en charge des attentes et des besoins des usagers	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond

BA MEDICO-SOCIAL

Destinations de la mission 1-5 et missions de niveau 3 correspondantes	Actions de prévention des traumatismes, des handicaps et de la perte d'autonomie	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destinations de la mission 1-7 et missions de niveau 3 correspondantes	Autres - Mission 1 (Médico-Social)	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destinations de la mission 2-4 et missions de niveau 3 correspondantes	Actions visant à améliorer la qualité et la sécurité des soins et des prises en charge de l'offre médicosociale	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destination - MI2-7-3	DAC - MAIA	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD / Vanessa BOUBON	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD / Vanessa BOUBON	Pas de plafond

Destinations	libellés	Nature de la pièce	Enveloppe d'Intervention	Montants plafonds de la délégation de signature
BA MEDICO-SOCIAL (suite)				
Destinations de la mission 2-9 et missions de niveau 3 correspondantes	Autres - Mission 2 (Médico-sociale)	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destinations de la mission 4-7 et missions de niveau 3 correspondantes	Efficience des structures médico-sociales et amélioration des conditions de travail	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destinations de la mission 4-9 et missions de niveau 3 correspondantes	Autres - Mission 4 (Médico-sociale)	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD / Vanessa BOUBON	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD / Vanessa BOUBON	Pas de plafond
BA PREVENTION				
Destinations de la mission 1-1 et missions de niveau 3 correspondantes	Actions de pilotage régional et de soutien dans le domaine de la prévention et de l'observation en santé, de l'évaluation des programmes de santé et de la diffusion des bonnes pratiques	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Jacques ROSINE En cas d'absence : Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Jacques ROSINE	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Jacques ROSINE En cas d'absence : Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
Destination - MI1-1-1	Actions de pilotage de la santé publique	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS En cas d'absence : Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence : Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
Destination - MI1-1-4	Evaluation, expertises, études et recherches	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD / Vanessa BOUBON	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD / Vanessa BOUBON	Pas de plafond
Destination - MI1-1-6	Contrats locaux de santé (CLS)	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS En cas d'absence : Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence : Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
Destinations de la mission 1-2 et missions de niveau 3 correspondantes	Actions en matière de promotion et éducation à la santé	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Jacques ROSINE En cas d'absence : Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Jacques ROSINE	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Jacques ROSINE En cas d'absence : Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond

Destinations	libellés	Nature de la pièce	Enveloppe d'Intervention	Montants plafonds de la délégation de signature
BA PREVENTION (suite)				
Destination - MI1-2-9	Cancers: structures assurant la gestion des dépistages organisés des cancers	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS En cas d'absence : Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait	Laetitia KULIS En cas d'absence : Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
		Ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence : Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
Destination - MI1-2-10	Cancers: financement des autres activités	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS En cas d'absence : Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence : Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
Destination - MI1-2-12	Promotion de la santé mentale	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destination - MI1-2-16	Prévention des autres maladies chroniques	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS En cas d'absence : Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence : Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
Destination - MI1-2-18	Prévention des risques liés à l'environnement : protection des eaux	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS En cas d'absence : Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence : Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
Destination - MI1-2-19	Prévention des risques liés à l'environnement : autres risques, dont environnement extérieur	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS En cas d'absence : Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence : Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
Destination - MI1-2-21	Promotion de la santé des populations en difficulté et lutte contre les inégalités de santé	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS En cas d'absence : Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence : Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
Destination - MI1-2-22	Périnatalité et petite enfance	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS En cas d'absence : Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence : Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond

Destinations	libellés	Nature de la pièce	Enveloppe d'Intervention	Montants plafonds de la délégation de signature
BA PREVENTION (suite)				
Destination - MI1-2-25	Expérimentation jeune en souffrance psychique	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destination - MI1-2-29	Actions de lutte contre les addictions (hors fonds de lutte contre les addictions)	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destination - MI1-2-32	Prise en charge du psychotraumatisme	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destinations de la mission 1-3 et missions de niveau 3 correspondantes	Actions destinées à assurer le dépistage et le diagnostic de maladies transmissibles	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Jacques ROSINE En cas d'absence : Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Jacques ROSINE	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Jacques ROSINE En cas d'absence : Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
Destination - MI1-3-3	SIDA, IST et hépatites: financement des autres activités	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS En cas d'absence : Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence : Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
Destination - MI1-4	Actions mises en oeuvre dans le cadre de la prévention et de la gestion des situations sanitaires exceptionnelles	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS Fabien LALEU Jacques ROSINE En cas d'absence : Julie CALVET-COIFFARD / Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL / Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS Fabien LALEU Jacques ROSINE	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS Fabien LALEU Jacques ROSINE En cas d'absence : Julie CALVET-COIFFARD / Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL / Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
Destination - MI1-6	Autres Mission1 Prévention	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Jacques ROSINE En cas d'absence : Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Jacques ROSINE	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Jacques ROSINE En cas d'absence : Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond

Destinations	libellés	Nature de la pièce	Enveloppe d'Intervention	Montants plafonds de la délégation de signature
BA PREVENTION (suite)				
Destination - MI1-8	COVID-19	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Jacques ROSINE Fabien LALEU En cas d'absence : Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME / Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Jacques ROSINE Fabien LALEU	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Jacques ROSINE Fabien LALEU En cas d'absence : Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME / Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destinations de la mission 1-9 et missions de niveau 3 correspondantes	COVID-19 : Dispositif TAP et Vaccination	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Jacques ROSINE En cas d'absence : Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Jacques ROSINE	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Jacques ROSINE En cas d'absence : Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
BA SANITAIRE				
Destinations de la mission 2-1 et missions de niveau 3 correspondantes	Développement des parcours de santé coordonnés et des nouveaux modes d'exercice	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destination - MI2-1-1	Télémédecine	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
Destination - MI2-1-2	Télémédecine - expérimentations article 36 LFSS 2014- actes (protégé)	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
Destination - MI2-1-3	Télémédecine - expérimentation article 36 LFSS 2014 (protégé)	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
Destination - MI2-1-4	Coordination des parcours de soins en cacérologie - volet libéraux	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
Destination - MI2-1-11	Services numériques d'appui à la coordination polyvalente	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond

Destinations	libellés	Nature de la pièce	Enveloppe d'Intervention	Montants plafonds de la délégation de signature
BA SANITAIRE (suite)				
Destination – MI2-1-13	Organisations innovantes	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
Destination – MI2-1-14	Parcours global post traitement aigu d'un cancer	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
Destinations de la mission 2-2 et missions de niveau 3 correspondantes	Réseaux de santé mentionnés au L.6321-1	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
Destinations de la mission 2-3 et missions de niveau 3 correspondantes	Actions visant à améliorer la qualité et la sécurité des soins et des prises en charge de l'offre sanitaire	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destination – MI2-3-19	PNSP : Structures régionales d'appui à la qualité et la sécurité des soins	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Jacques ROSINE En cas d'absence : Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Jacques ROSINE	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Jacques ROSINE En cas d'absence : Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
Destinations de la mission 2-5 et missions de niveau 3 correspondantes	Actions favorisant un exercice pluridisciplinaire et regroupé des professionnels de santé	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destination - MI2-6	Actions des centres périnataux de proximité mentionnés à l'article R.6123-50	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destinations de la mission 2-7 et missions de niveau 3 correspondantes	Dispositifs d'appui à la coordination de parcours de santé complexes et dispositifs connexes	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond

Destinations	libellés	Nature de la pièce	Enveloppe d'Intervention	Montants plafonds de la délégation de signature
BA SANITAIRE (suite)				
Destinations de la mission 2-8 et missions de niveau 3 correspondantes	Autres - Mission 2 (sanitaire)	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD / Vanessa BOUBON	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD / Vanessa BOUBON	Pas de plafond
Destinations de la mission 3-1 et missions de niveau 3 correspondantes	Rémunérations forfaitaires versées en application de l'article R.6315-6 aux médecins qui participent à la permanence des soins	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destinations de la mission 3-2 et missions de niveau 3 correspondantes	Actions maisons médicales de garde	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destinations de la mission 3-3 et missions de niveau 3 correspondantes	Permanence des soins en établissement de santé mentionnée au 1° de l'article.6112-1, conformément aux dispositions de l'article R.6112-28	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destinations de la mission 3-4 et missions de niveau 3 correspondantes	Actions favorisant une meilleure répartition géographique des professionnels de santé	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destination - MI3-4-2	Exercices regroupés en centres de santé	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Jacques ROSINE En cas d'absence : Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Jacques ROSINE	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Jacques ROSINE En cas d'absence : Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
Destination - MI3-5	Autres Mission3 Sanitaire	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD / Vanessa BOUBON	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD / Vanessa BOUBON	Pas de plafond
Destination - MI3-6	SEGUR - Accompagnement ouverture temporaire de lits à la demande	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond

Destinations	libellés	Nature de la pièce	Enveloppe d'intervention	Montants plafonds de la délégation de signature
BA SANITAIRE (suite)				
Destination - MI3-7	Services d'accès aux soins (SAS)	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destinations de la mission 4-1 et missions de niveau 3 correspondantes	Frais de conseil, de pilotage et d'accompagnement de la mise en oeuvre des actions visant à améliorer la performance des structures sanitaires	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destination - MI4-1-1	Frais de conseil, de pilotage et d'accompagnement de la mise en œuvre des actions visant à améliorer la performance des structures sanitaires	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
Destination - MI4-1-8	Autres projets d'amélioration de la performance	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
Destinations de la mission 4-2 et missions de niveau 3 correspondantes	Opérations de modernisation, d'adaptation et de restructuration des établissements ou de leurs groupements	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destination - MI4-2-9	Promotion des biosimilaires	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
Destination - MI4-2-10	Intéressement CAQES	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
Destinations de la mission 4-3 et missions de niveau 3 correspondantes	Actions permettant la mutualisation des moyens de plusieurs ou de la totalité des professionnels et structures sanitaires de la région	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond

Destinations	libellés	Nature de la pièce	Enveloppe d'Intervention	Montants plafonds de la délégation de signature
BA SANITAIRE (suite)				
Destinations de la mission 4-4 et missions de niveau 3 correspondantes	Contrats locaux d'amélioration des conditions de travail	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destinations de la mission 4-5 et missions de niveau 3 correspondantes	Actions visant à l'efficience dans les structures sanitaires spécialement en gestion prévisionnelle des métiers, emplois et compétences	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destinations de la mission 4-6 et missions de niveau 3 correspondantes	Aides individuelles, prestations et compléments de rémunération destinés à favoriser la mobilité et l'adaptation des personnels des structures engagées dans des opérations de modernisation et de	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destinations de la mission 4-8 et missions de niveau 3 correspondantes	Autres Mission4 Sanitaire	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destinations de la mission 4-10 et missions de niveau 3 correspondantes	Autre - Aide en trésorerie	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond

BUDGET ANNEXE - Plan d'Aide à l'Investissement (PAI)

Destinations	libellés	Nature de la pièce	Enveloppe d'Intervention	Montants plafonds de la délégation de signature
Destination BA-PAIA	PAI Personnes Agées	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destination BA-PAIH	PAI Personnes Handicapées	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destination BA-PAIE	PAI ESMS numériques	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD / Vanessa BOUBON	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD / Vanessa BOUBON	Pas de plafond



 Le Directeur Général de
 l'Agence Régionale de Santé
 de Martinique

 Docteur Jérôme VIGUIER

DEAL

R02-2021-08-10-00002

ARRÊTÉ DELEGATION SIGNATURE POUR LES
PROGRAMMES DE RENOUVELLEMENT URBAIN



**PRÉFET
DE LA
MARTINIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Arrêté
portant délégation de signature pour les programmes de renouvellement urbain**

LE PRÉFET

Délégué territorial de l'agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU)

Vu la loi n° 2003-710 du 1^{er} août 2003 d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine modifiée ;

Vu le décret n° 2004-123 du 9 février 2004 relatif à l'agence nationale pour la rénovation urbaine modifié ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu les règlements généraux de l'agence nationale pour la rénovation urbaine relatifs aux programmes de rénovation urbaine (programme national de renouvellement urbain, programme national de requalification des quartiers anciens dégradés, nouveau programme national de renouvellement urbain) en vigueur et les notes d'instructions appelées en application de ces règlements ;

Vu les règlements financiers pour l'agence nationale pour la rénovation urbaine relatifs aux programmes de rénovation urbaine (programme national de renouvellement urbain, programme national de requalification des quartiers anciens dégradés, nouveau programme national de renouvellement) en vigueur et les notes d'instruction appelées en application de ces règlements ;

Vu le décret du 05 février 2020 nommant Monsieur Stanislas CAZELLES, préfet de la Martinique ;

Vu l'arrêté n° TREK1933153A du 15 janvier 2020 de nomination Monsieur Jean-Michel MAURIN, directeur de l'environnement, de l'aménagement et du logement, délégué territorial adjoint de l'ANRU pour la Martinique ;

Vu la décision du 15 mai 2020 portant nomination de Monsieur Jean-Michel MAURIN, en qualité de délégué territorial adjoint de l'ANRU pour la Martinique ;

Vu l'arrêté n° TREK2029950A du 17 décembre 2020 de nomination de Madame Stéphanie DEPOORTER, directrice adjointe de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;

Vu l'arrêté n° TREK2106855A du 10 mai 2021 de nomination de Madame Véronique LAGRANGE, directrice adjointe de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Délégation de signature est donnée à Monsieur Jean-Michel MAURIN (directeur de l'environnement, de l'aménagement et du logement, délégué territorial adjoint de l'ANRU pour la Martinique), pour signer :

- les documents et courriers afférents à la gestion et à l'instruction des dossiers d'opérations éligibles aux aides de l'ANRU

- les décisions attributives de subvention des programmes de rénovation urbaine du PNRU, NPNRU et du PNRQAD, limitées à un montant de 200 000 euros.

Article 2 : En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Jean-Michel MAURIN la délégation définie à l'article 1^{er} est donnée à :

- Madame Véronique LAGRANGE (directrice adjointe de l'environnement, de l'aménagement et du logement)
- Madame Stéphanie DEPOORTER (directrice adjointe de l'environnement, de l'aménagement et du logement)

Article 3 : Le secrétaire général de la préfecture et le directeur de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Martinique, délégué territorial adjoint de l'ANRU, sont en charge chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Martinique et une copie sera transmise à la direction en charge des finances de l'ANRU.

Fort-de-France, le 10 AOUT 2021

Le préfet de la Martinique
délégué territorial de l'ANRU
Stanislas CAZELLES



DEAL

R02-2021-07-09-00006

AP du 9 juillet 2021 désignant les membres
siégeant à la sous-commission départementale
pour l'accessibilité aux personnes handicapées
(SCDA) de la Martinique.



**PRÉFET
DE LA
MARTINIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Arrêté désignant les membres siégeant à la sous-commission départementale
pour l'accessibilité aux personnes handicapées (SCDA) de la Martinique**

LE PRÉFET

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de l'environnement ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le code de la construction et de l'habitation ;

Vu le code du travail ;

Vu de code de la santé publique, notamment des articles R.1334-25 et R.1334-26 ;

Vu le code de l'action sociale et des familles ;

Vu l'ordonnance n° 2014-1090 du 26 septembre 2014 relatif à la mise en accessibilité des établissements recevant du public, des transports publics, des bâtiments d'habitation et de la voirie pour les personnes handicapées ;

Vu la loi n° 91-663 du 13 juillet 1991 portant diverses mesures destinées à favoriser l'accessibilité aux personnes handicapées des locaux d'habitation, des lieux de travail et des installations recevant du public ;

Vu la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile ;

Vu la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 modifiée pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ;

Vu le décret n° 95-260 du 8 mars 1995 relatif à la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité modifié notamment par le décret n°2016-1311 du 4 octobre 2016 ;

Vu le décret n° 2006-555 du 17 mai 2006 relatif à l'accessibilité des établissements recevant du public, des installations ouvertes au public et des bâtiments d'habitation et modifiant le code de la construction et de l'habitation ;

Vu le décret n° 2006-672 du 8 juin 2006 modifié relatif à la création, à la composition et au fonctionnement des commissions administratives à caractère consultatif, ensemble le décret n° 2015-628 du 5 juin 2015 relatif à certaines commissions administratives à caractère consultatif relevant du ministère de l'intérieur ;

Vu le décret n° 2006-1657 du 21 décembre 2006 relatif à l'accessibilité de la voirie et des espaces publics et n° 2006-1658 du 21 décembre 2006 relatif aux prescriptions techniques pour l'accessibilité de la voirie et des espaces publics ;

Vu le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

Vu le décret n° 2014-337 du 14 mars 2014 relatif à l'accessibilité des logements destinés à l'occupation temporaire ou saisonnière dont la gestion et l'entretien sont organisés et assurés de façon permanente ;

Vu le décret du Président de la République du 5 février 2020 nommant Monsieur Stanislas CAZELLES, préfet de la Martinique ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 09-02550 du 28 juillet 2009 portant création de la Commission consultative Départementale de Sécurité et d'Accessibilité (CCDSA) ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 09-02672 du 17 août 2009 portant création des sous-commissions spécialisées, des commissions d'arrondissement et des commissions communales de sécurité et d'accessibilité de la ville de Fort-de-France ;

Vu l'arrêté n° R02-2018-07-23-004 du 25 juillet 2018 portant création d'une sous-commission départementale pour l'accessibilité aux personnes handicapées ;

Vu l'arrêté n° _____ modifiant l'arrêté préfectoral n° R02-2018-07-23-0004 du 25 juillet 2018 portant création de la sous-commission départementale pour l'accessibilité aux personnes handicapées (SCDA) de la Martinique

ARRÊTE

Article 1^{er} : Désignation des membres

Les quatre représentants d'association de personnes handicapées siégeant à la sous-commission départementale pour l'accessibilité aux personnes handicapées (SCDA) de la Martinique avec voix délibérative pour toutes les affaires sont à sélectionner parmi les personnes suivantes :

- la présidente de la Fédération Martiniquaise des clubs de 3e âge ou son représentant ;
- le président d'association Madinina Access Service ou son représentant ;
- le président du Comité Handisport de Martinique ou son représentant ;
- la présidente de l'Association Martiniquaise pour l'Éducation des Déficients Auditifs et Visuels (AMEDAV) ou son représentant ;
- la présidente de l'Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés (ADAPEI) ou son représentant ;
- le président de l'association HANDI TOURISME Martinique ou son représentant.

Les trois représentants des propriétaires et exploitants d'établissements recevant du public siégeant à la sous-commission départementale pour l'accessibilité aux personnes handicapées (SCDA) de la Martinique avec voix délibérative pour les dossiers d'établissements recevant du public et d'installations ouvertes au public sont à sélectionner parmi les personnes suivantes :

- le président de l'Association des commerçants du centre commercial La Galleria ou son représentant ;
- la présidente de la Fédération des Associations des Petites Entreprises de Martinique (FAPEM) ou son représentant ;
- le président de l'association de l'Union des commerçants foyalais ou son représentant ;
- le président de la chambre de commerce et d'industrie de Martinique ou son représentant.

Article 2 : Durée du mandat

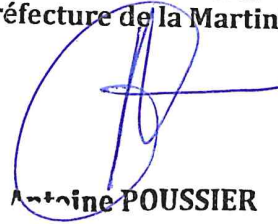
Ces membres sont désignés pour un mandat trois ans.

Article 3 : Exécution

Le secrétaire général de la préfecture, le directeur de cabinet du préfet, le directeur de l'environnement, de l'aménagement et du logement sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Fort-de-France, le 9 JUL. 2021

**Pour le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général
de la Préfecture de la Martinique**



Antoine POUSSIER

DEAL

R02-2021-07-09-00005

AP du 9 juillet 2021 portant modification de la
sous-commission départementale pour
l'accessibilité aux personnes handicapées (SCDA)
de la Martinique.

**Arrêté portant modification de la sous-commission départementale pour
l'accessibilité aux personnes handicapées (SCDA) de la Martinique**

LE PRÉFET

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de l'environnement ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le code de la construction et de l'habitation ;

Vu le code du travail ;

Vu le code de la santé publique, notamment des articles R.1334-25 et R.1334-26 ;

Vu le code de l'action sociale et des familles ;

Vu l'ordonnance n°2014-1090 du 26 septembre 2014 relatif à la mise en accessibilité des établissements recevant du public, des transports publics, des bâtiments d'habitation et de la voirie pour les personnes handicapées ;

Vu la loi n° 91-663 du 13 juillet 1991 portant diverses mesures destinées à favoriser l'accessibilité aux personnes handicapées des locaux d'habitation, des lieux de travail et des installations recevant du public ;

Vu la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile ;

Vu la loi n°2005-102 du 11 février 2005 modifiée pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ;

Vu le décret n°95-260 du 8 mars 1995 relatif à la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité modifié notamment par le décret n°2016-1311 du 4 octobre 2016 ;

Vu le décret n° 2006-555 du 17 mai 2006 relatif à l'accessibilité des établissements recevant du public, des installations ouvertes au public et des bâtiments d'habitation et modifiant le code de la construction et de l'habitation ;

Vu le décret n°2006-672 du 8 juin 2006 modifié relatif à la création, à la composition et au fonctionnement des commissions administratives à caractère consultatif, ensemble le décret n°2015-628 du 5 juin 2015 relatif à certaines commissions administratives à caractère consultatif relevant du ministère de l'intérieur ;

Vu le décret n° 2006-1657 du 21 décembre 2006 relatif à l'accessibilité de la voirie et des espaces publics et n° 2006-1658 du 21 décembre 2006 relatif aux prescriptions techniques pour l'accessibilité de la voirie et des espaces publics ;

Vu le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

Vu le décret n° 2014-337 du 14 mars 2014 relatif à l'accessibilité des logements destinés à l'occupation temporaire ou saisonnière dont la gestion et l'entretien sont organisés et assurés de façon permanente ;

Vu le décret du Président de la République du 5 février 2020 nommant Monsieur Stanislas CAZELLES, préfet de la Martinique ;

Vu l'arrêté préfectoral n°09-02550 du 28 juillet 2009 portant création de la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité (CCDSA) ;

Vu l'arrêté préfectoral n°09-02672 du 17 août 2009 portant création des sous-commissions spécialisées, des commissions d'arrondissement et des commissions communales de sécurité et d'accessibilité de la ville de Fort-de-France ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Abrogation

L'arrêté n° R02-2018-07-23-004 du 25 juillet 2018 portant création d'une sous-commission départementale pour l'accessibilité aux personnes handicapées est abrogé et remplacé par le présent arrêté.

Article 2 : Création

Il est créé une sous-commission départementale pour l'accessibilité aux personnes handicapées au sein de la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité.

Article 3 : Compétences

La sous-commission départementale donne un avis dans le domaine relatif à l'accessibilité, dans les conditions où sa consultation est imposée par les lois et règlements en vigueur. Elle est notamment chargée de donner un avis sur les dérogations aux dispositions relatives à l'accessibilité des personnes handicapées ainsi que la demande de prorogation de délai et de modification d'agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) des établissements et installations recevant du public sur l'ensemble du territoire de la Martinique.

Article 4 : Composition

La sous-commission départementale pour l'accessibilité des personnes handicapées est composée :

1. D'un membre du corps préfectoral, président de la sous-commission, avec voix délibérative et prépondérante pour toutes les affaires ; il peut se faire représenter par un membre désigné au 2 du présent article qui dispose alors de sa voix ;

2. De la directrice de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités et du directeur de l'environnement, de l'aménagement et du logement avec voix délibérative sur toutes les affaires ;

3. De quatre représentants des associations de personnes handicapées du département, avec voix délibérative sur toutes les affaires ;

4. Pour les dossiers d'établissements recevant du public et d'installations ouvertes au public y compris les dossiers d'agendas d'accessibilité programmée et avec voix délibérative, de trois représentants des propriétaires et exploitants d'établissements recevant du public ;

5. Du maire de la commune concernée, avec voix délibérative ;

6. Avec voix consultative, du directeur des affaires culturelles de la Martinique ou des autres représentants des services de l'État, membres de la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité, non mentionnés au 2, mais dont la présence s'avère nécessaire pour l'examen des dossiers inscrits à l'ordre du jour.

Article 5 : Règles de fonctionnement

Les membres définis aux 3 et 4 de l'article 4 sont fixés par un arrêté spécifique ; leur durée de mandat est de trois ans.

Chaque membre peut se faire représenter par un suppléant appartenant à la même catégorie de représentant.

Le président peut appeler à siéger à titre consultatif les administrations intéressées non membres de ces commissions ainsi que toute personne qualifiée.

Article 6 : Visites

Le maître d'ouvrage, l'exploitant, l'organisateur le fonctionnaire ou l'agent spécialement désigné conformément aux dispositions de l'article R.123-16 du code de construction et de l'habitation, est tenu d'assister aux visites d'accessibilité. Il est entendu à la demande de la sous-commission départementale d'accessibilité des personnes handicapées ou sur sa demande. Il n'assiste pas aux délibérations de la sous-commission départementale d'accessibilité des personnes handicapées.

Article 7 : Procédures applicables

La sous-commission départementale d'accessibilité des personnes handicapées émet un avis favorable ou un avis défavorable à l'égard des dossiers qui lui sont soumis.

L'avis est obtenu par le résultat du vote à la majorité des membres présents ou ayant donné mandat, ayant voix délibérative. En cas de partage de voix, celle du président est prépondérante. Les avis écrits motivés, favorables ou défavorables sont pris en compte lors de ce vote.

L'avis est notifié à l'autorité investie des pouvoirs de police.

Article 8 : Prescriptions

Dans le cadre de leur mission d'étude, de contrôle et d'information prévue à l'article R.123-35 du code de la construction et de l'habitation, la sous-commission départementale pour l'accessibilité des personnes handicapées peut proposer à l'autorité de police la réalisation de prescriptions.

Article 9 : Secrétariat

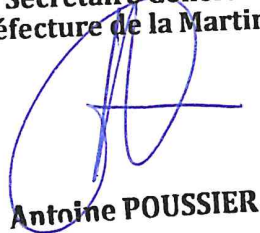
Le secrétariat est assuré par la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement. Le service est chargé de procéder aux convocations des membres, d'établir les procès verbaux et les comptes rendus de séance et d'élaborer le programme des réunions de la sous-commission.

Article 10 : Exécution

Le secrétaire général de la préfecture, le directeur de cabinet du préfet, le directeur de l'environnement, de l'aménagement et du logement, la directrice de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités et les maires des communes sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Fort-de-France, le - 9 JUIL. 2021

**Pour le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général
de la Préfecture de la Martinique**



Antoine POUSSIER